

## Contrat de professionnalisation

C'est toujours mieux de recruter sur mesure!



# 5 bonnes raisons de choisir le contrat de professionnalisation

- Diversifier et sécuriser vos recrutements tout au long de l'année
- 2 Intégrer un collaborateur formé à vos métiers et à vos méthodes
- 3 Assurer la transmission et la pérennité des savoir-faire de votre entreprise
  - Bénéficier d'aides financières à l'embauche nationales et régionales
- Étre accompagné par l'Opcommerce, de la définition de votre besoin à la gestion des formalités administratives

### Puisqu'on vous dit que c'est simple!



L'Opcommerce met à votre disposition une base de données nationale des organismes de formation qui proposent, près de chez vous, des cursus de formation en alternancé.

www.commercefrancealternance.lopcommerce.com

Grâce au Web services entreprises, vous pouvez enregistrer votre contrat de professionnalisation et déposer les pièces justificatives en ligne.

https://ws-entreprise.lopcommerce.com





Vous avez des questions?
Vous souhaitez être accompagné?
Les Conseillers de l'Opcommerce
sont à votre disposition dans
chaque région métropolitaine.
(contacts au dos du dépliant)



## Contrat de professionnalisation : mode d'emploi

Souple et facile à mettre en œuvre, le contrat de professionnalisation vous permet de former un futur collaborateur à vos métiers et vos méthodes de travail.



### Basé sur le principe de l'alternance, le contrat de professionnalisation conjugue :

- Des périodes de formation dispensées par un organisme de formation, entre 15 et 25 % de la durée totale du contrat (sans être inférieures à 150 heures), ou, par votre entreprise si vous disposez d'un service de formation interne.
- Des périodes de mise en pratique professionnelle réalisées au sein de votre entreprise en situation de travail, durant lesquelles le bénéficiaire est accompagné et guidé par un tuteur choisi parmi vos collaborateurs



### Je signe quel type de contrat?

- Un CDD d'une durée qui peut varier entre 6 et 24 mois.
- Un CDI



### Je recrute quel type de profil ?



- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans.
- Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus inscrits à Pôle emploi.



### Je propose quelle rémunération ?

- Entre 55 et 80 % du SMIC pour les jeunes de moins de 26 ans, selon l'âge et le niveau de formation initiale du bénéficiaire.
- 85 % du salaire minimum conventionnel du poste occupé (sans être inférieur au SMIC) pour les bénéficiaires de 26 ans et plus.

# Je bénéficie de quels financements et de quelles aides ?

- L'Opcommerce prend en charge les coûts pédagogiques de la formation du bénéficiaire (forfait horaire qui varie selon la branche professionnelle dont dépend votre entreprise).
- L'Opcommerce prend également en charge la formation du collaborateur de votre entreprise qui occupe la fonction de tuteur (forfait horaire qui varie selon la branche professionnelle dont dépend votre entreprise).
- Des aides à l'embauche peuvent vous être octroyées, en fonction de l'âge du bénéficiaire et de votre région. Contactez votre Conseiller de l'Opcommerce pour obtenir une simulation financière (contacts au dos du dépliant).
- Si vous recrutez un salarié en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'aides complémentaires grâce au soutien de l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées).

# Une qualification reconnue à la clef

A l'issue du contrat de professionnalisation, le bénéficiaire obtient une qualification qui peut prendre la forme :

- D'un Certificat de qualification professionnelle de branche (CQP).
- D'une qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale.
- D'un diplôme ou d'un titre professionnel enregistré dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

# L'Opcommerce vous accompagne à chaque étape

### Définir votre besoin

- Identification des compétences qui vous manquent.
- Aide à la définition du profil du candidat.
- Choix du parcours et de l'organisme de formation.

## Sécuriser votre recrutement

- Mise en relation avec un réseau de partenaires de proximité.
- Mise en place de parcours de pré-recrutement.
- Accompagnement pendant la durée du contrat.

## Simplifier vos formalités

- Dématérialisation des démarches via le Web services entreprises.
- Information sur les aides financières nationales et régionales.
- Sélection d'une offre de formation dédiée aux tuteurs.

### Et après?

Réalisation d'enquêtes auprès des alternants à la fin et 6 mois après la fin de contrat.



Les salariés en contrat de professionnalisation ne sont pas comptabilisés dans l'effectif de l'entreprise pendant la durée du contrat, s'il est à durée déterminée, ou pendant l'action de professionnalisation si le contrat est à durée indéterminée.



# L'Opcommerce dans votre région...



### Auvergne-Rhône-Alpes

Tél.: 04 72 67 03 70 auvergnerhonealpes @lopcommerce.com

### 2 Bourgogne-Franche-Comté

Tél.: 03 80 48 60 11 bourgogne-franchecomte @lopcommerce.com

### 3 Bretagne

Tél.: 02 99 83 87 78 bretagne@lopcommerce.com

#### Centre-Val de Loire

Tél.: 02 47 71 01 01 centrevaldeloire @lopcommerce.com

#### Corse

Tél.: 06 34 40 53 03 corse@lopcommerce.com

### 6 Grand Est

Tél.: 03 83 97 15 97 grandest@lopcommerce.com

### 7 Hauts-de-France

Tél.: 03 28 32 86 10 hautsdefrance @lopcommerce.com

### 8 Île-de-France

Tél.: 01 48 18 99 00 iledefrance@lopcommerce.com

### 9 Normandie

Tél.: 02 31 25 05 05 normandie@lopcommerce.com

### 10 Nouvelle-Aquitaine

Tél.: 05 56 69 77 60 nouvelleaquitaine @lopcommerce.com

#### 11 Occitanie

Tél.: 05 61 73 72 00 occitanie@lopcommerce.com

### 12 Pays de la Loire

Tél.: 02 28 00 98 10 paysdelaloire@lopcommerce.com

### 13 Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tel.: 04 42 25 18 05 paca@lopcommerce.com